

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SAINT RAPHAEL GALLIENI 32 PLACE MARECHAL GALLIENI 83700 ST RAPHAEL

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

3 MAD HOLDING SAS représenté par DOLLE MATHIEU Président, gérant de la société 3 MAD ACADEMY EN COUR DE FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 49 AVENUE FREDERIC MISTRAL 06130 GRASSE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	3 MAD HOLDING 49 avenue Frédéric Mistral 06130 GRASSE
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18304 00052835901 11 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Karine PECOT
Chargée d'Affaires Professionnels
karine.pecot2@cic.fr

JST06

"lu et approuvé"

CIC Lyonnaise de Banque
Chargée d'Affaires Professionnels
32 Place Marechal Gallieni
83700 ST RAPHAEL

